



DOSSIER DE CANDIDATURE

« BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE »

Qu'est-ce que la bourse au permis ?

Cette bourse est adressée aux Roquiers et Roquières de 18 à 25 ans.

La commune de La Roquebrussanne souhaite soutenir les jeunes Roquiers et Roquières dans leurs démarches d'emploi et de formation. Le permis de conduire est un atout incontestable.

Afin de favoriser l'accès au permis de conduire, le CCAS a mis en place le dispositif de la « bourse au permis ».

La bourse est une aide forfaitaire d'un montant de 700 euros par an et par candidat.

Les modalités de candidature

La procédure

- 1) A compter du 11 septembre 2024, le candidat intéressé retire, remplit et retourne le dossier de candidature **avant le 31/12/2024** à l'accueil de la mairie.
- 2) Le candidat est reçu en entretien individuel par le conseil d'administration du CCAS ou l'agent territorial afin d'exposer plus en détail ses motivations.
- 3) Le dossier est étudié par le comité de suivi et de décision, composé de
 - 2 Elus municipaux
 - 2 bénévoles CCAS
 - 1 agent territorial

Ce comité étudie toutes les candidatures pour en sélectionner deux. Par la suite, le conseil d'administration statue et délibère.

Les critères d'éligibilité

La bourse est allouée selon les critères suivants :

- **Financier** : portant sur les revenus personnels du candidat et/ou de sa situation familiale (le caractère non imposable du candidat ou de son foyer fiscal restera privilégié).
- **Insertion** : prenant en considération le parcours du candidat, sa motivation, le projet professionnel, l'appréciation de la situation sociale ainsi que la nécessité de l'obtention du permis de conduire.
- **Citoyen** : tenant compte de l'engagement du candidat à s'investir dans une mission citoyenne au sein de la collectivité territoriale.
- **Responsabilité** : le candidat doit avoir un garant en cas de litige financier. Un acte de cautionnement doit être signé par le garant au moment de la signature de la convention.

La réalisation de la mission citoyenne

Le candidat, s'engage par la signature de la convention de partenariat, à effectuer une mission citoyenne de 35 heures en qualité de bénévole.

La mission s'effectue dans un des services de la collectivité territoriale.

Partenariat avec l'école de conduite (auto-école) :

Le candidat a le libre choix de l'auto école partenaire. Nous conseillons au candidat d'être déjà inscrit dans une auto école et d'avoir déjà commencé sa formation théorique.

L'auto école, par la signature de convention tripartite, s'engage à :

- Proposer au candidat une formation théorique et pratique.
- Etre en accord avec les conditions de versement de la bourse, stipulées dans la délibérations prévue à cet effet.

BENEFICIAIRE

Homme

Femme

Nom : Nom de jeune fille :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :/...../.....

SITUATION FAMILIALE

Célibataire

Enfants à charge Oui Non

Marié(e)

Si oui , combien ?

Pacsé(e) ou en concubinage

Autres précisez :

SITUATION SOCIALE

Adresse du lieu de résidence principale (précisez si vous êtes hébergé) :

Nature et montant des ressources mensuelles du candidat et/ou de sa famille :

SITUATION SCOLAIRE ET/OU PROFESSIONNELLE

Vous êtes :

Lycéen

Autre :

Etudiant

Nature du cursus suivi :

Situation professionnelle :

Vous êtes :

Salarié(e) depuis le : Quel type d'emploi :

Nature du contrat :

Demandeur d'emploi depuis le :

Dans une démarche d'insertion professionnelle

Si oui par quelle structure êtes vous accompagné (ex : mission locale, PLIE, etc....) ?

.....

Apprentissage depuis le : Nature de l'apprentissage :

Formation professionnelle depuis le :

Nom de la formation :

Sans emploi précisez : (par ex : congé parental, femme-homme au foyer etc...)

.....

PASSAGE DE L'EXAMEN THEORIQUE ET PRATIQUE

Nom et adresse de l'école de conduite :

.....
.....
.....

Téléphone :

Mail :

MOTIF DE LA DEMANDE

Merci de joindre une lettre de motivation afin d'exposer les raisons pour lesquelles vous souhaitez bénéficier de la bourse au permis.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (que vous souhaitez donner)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DOCUMENTS A JOINDRE

Les photocopies des pièces suivantes :

- Copie d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Dernière quittance de loyer ou certificat d'hébergement
- Avis d'imposition ou de non-imposition et les 3 derniers bulletins de salaire du demandeur et/ou des parents, du conjoint.
- Justificatifs de ressources sur les 3 derniers mois du foyer (caf, pôle emploi)
- Contrat de travail d'apprentissage
- Copie de la carte étudiante ou certificat de scolarité
- Un CV
- Une photo récente
- Lettre de motivation

Remise du dossier : Mairie de La Roquebrussanne, service CCAS
31 Rue Georges Clémenceau
83136 LA ROQUEBRUSSANNE
Tel : 04-94-37-00-99

Date de dépôt du dossier :

Je soussigné(e) M, Mme, Mlle déclare avoir pris connaissance des modalités liées à la candidature pour obtenir une « Bourse Permis de conduire B ».

Signature du demandeur :

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT PAS ETRE PRIS EN COMPTE